

FO
la force syndicale

LE 6
DÉCEMBRE 2018

JE VOTE
FORCE
OUVRIÈRE !

Architectes et Urbanistes
de l'État - AUE

**RÉSISTER,
REVENDIQUER, RECONQUÉRIR**

...Résister face aux innombrables tentatives de reculs sociaux et ne pas accepter les attaques d'ampleur dont fait l'objet notre modèle social et républicain.

Revenir de nouveaux droits collectifs et ne pas s'accommoder d'un toujours moins-disant social.

Reconquérir les acquis parfois les plus fondamentaux, lorsqu'ils sont remis en question, et développer notre implantation pour donner encore plus de poids à nos revendications...

Le 6 décembre 2018,
vous allez élire vos représentants
à la Commission Administrative Paritaire.



JE VOTE FORCE OUVRIÈRE
force ouvrière
vote FO
je défends
FO force
Ouvrière
vote

Le 6 décembre 2018, vous allez renouveler vos Représentants à la CAP des AUE.

Cette CAP est une commission nationale paritaire qui émet un avis sur la gestion de votre carrière individuelle (titularisation, promotions, mutations, recours individuels et parfois sanctions disciplinaires). Elle est compétente sur toutes les questions individuelles vous concernant, elle vous protège de l'arbitraire et constitue une garantie d'un traitement égalitaire de tous les agents.

Force Ouvrière vous présente des candidats que vous pouvez côtoyer tous les jours, qui connaissent vos conditions de travail, qui connaissent vos missions, qui vous connaissent parfois ; des représentants actifs qui savent de quoi ils parlent, des représentants formés et compétents qui travailleront en CAP sans concession et sans compromission.

Des représentants issus du seul syndicat libre et indépendant à l'égard des gouvernements, des partis politiques, des religions et de toutes sectes ou influences extérieures. C'est la garantie de servir en toutes circonstances vos seuls intérêts.

La CAP est la commission où les représentants Force Ouvrière vous défendent, défendent vos droits, sans clientélisme, sans a priori, en s'appuyant sur les textes. Force Ouvrière est garant de l'égalité de traitement de tous les fonctionnaires.

PAR VOTRE VOTE FORCE OUVRIÈRE, VOUS FAITES LE CHOIX DE DÉFENDRE VOTRE STATUT, VOS MISSIONS, EN CONSÉQUENCE, DE DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC RÉPUBLICAIN.



Recrutement

Avec **Force Ouvrière**, nous revendiquons l'élaboration d'une véritable stratégie d'emploi et de recrutement à long terme permettant d'assurer les compétences pour l'avenir et les capacités d'innovation autour d'un concours ouvert. **Force Ouvrière** souhaite un concours assorti d'une meilleure communication pour 10 postes au moins, afin d'assurer le renouvellement des effectifs et leur progression.

Rémunération

Les AUE ont intégré le nouveau régime indemnitaire le RIFSEEP, **Force Ouvrière** constate que la revalorisation du régime indemnitaire par alignement sur le plus favorable dans les corps d'encadrement supérieur exerçant au sein de nos Ministères pour assurer l'égalité de traitement à poste équivalent n'a pas été acquise. **Force Ouvrière** se mobilise pour l'obtenir et envisage un recours en reconnaissance de droits.

Reconnaissance de l'ancienneté

Les règles de prise en compte de l'expérience antérieure acquise avant le concours limite à quatre ans la reprise de l'ancienneté professionnelle !

Une réforme statutaire en cours devrait passer la reprise d'ancienneté aux deux tiers des années exercées comme **Force Ouvrière** l'a exigé.

Votez Force Ouvrière le 6 décembre 2018

Promotions

Grâce à l'action de **Force Ouvrière**, la promotion au grade d'AUEC (Architecte et Urbaniste en Chef), au taux de 25 % doit être maintenu.

De plus **Force Ouvrière** a obtenu la création du généralat pour les AUE, mais regrette le manque d'ouverture aux parcours spécifiques.

Par ailleurs, **Force Ouvrière** constate que le recrutement d'AUE est insuffisant pour le renouvellement du corps et que l'accès au grade d'Inspecteur Général de l'Administration du Développement Durable (IGADD) est de plus en plus difficile.

Aujourd'hui **Force Ouvrière** demande que le projet de réforme statutaire permette un meilleur accès au généralat, au grade d'IGADD et exige que le renouvellement des effectifs soit conservé.

Parcours professionnels

Suite aux réorganisations des Ministères depuis quelques années, les AUE sont écartés des postes d'encadrement supérieur et des emplois fonctionnels en raison de la concurrence d'autres corps.

Avec **Force Ouvrière**, nous exigeons un vrai déroulement de carrière par la réservation d'un nombre de postes adaptés à nos métiers notamment dans les domaines de l'aménagement, la construction, la maîtrise d'ouvrage publique, l'habitat, l'environnement et le développement durable afin de déployer les politiques publiques sur lesquelles les AUE sont les mieux qualifiés. *L'environnement et le développement durable...*

Écoles : affectation des élèves

Avec **Force Ouvrière** les AUE proposent le soutien aux Écoles d'architecture pour former et préparer les Architectes au concours et exigent un véritable dialogue afin de préciser l'évolution du format du concours.

Pour leur premier poste, les AUE sont souvent affectés sur des postes de Chargés de mission. **Force Ouvrière** exige que les postes de Chefs de service ou d'Adjoint leur soient légitimement proposés tout en veillant à réduire les incertitudes entre le lieu d'affectation et l'intérêt du poste.

Formation post-concours

La formation post-concours a longtemps souffert d'une démarche très scolaire inadaptée à la préparation à la prise de poste. Plusieurs bilans de formation sont restés confidentiels car très sévères pour l'administration. **Force Ouvrière** demande depuis plusieurs années une information sur l'évaluation de la formation conjointe entre l'ENPC (École Nationale des Ponts et Chaussées) et l'École de Chaillot.

Force Ouvrière se mobilise sur cette question et rencontre chaque promotion pour les informer sur leur statut. Cet échange est une bonne occasion de rencontrer les futurs AUE et de connaître leurs préoccupations.

Comité de suivi

Force Ouvrière est très attentif à la tenue régulière du Comité de suivi instauré par le décret du 7 mai 2010. Le comité de suivi paritaire placé auprès du Directeur Général de l'administration et de la Fonction publique se réunit au moins une fois par an pour examiner les questions d'ordre général relatives à la situation du corps sur la base d'un bilan statistique.

Force Ouvrière veille particulièrement à sa convocation annuelle dans des délais raisonnables et à la mise en place effective des Groupes de travail.

LE CORPS DES ARCHITECTES ET URBANISTES DE L'ÉTAT (AUE)

- En 2018, le corps des AUE a 25 ans.
- Les AUE sont 186 agents répartis dans les services du MTES et du MCT.
- 10 AUE sont au grade d'AUGE, 89 au grade d'AUEC et 87 au grade d'AUE.
- 4 AUE ont été recrutés en 2018.
- 2 % des AUE sont en détachement sur emploi fonctionnel.
- 85 % des AUE sont architectes.
- Le corps est constitué à 52 % de femmes et à 48 % d'hommes.

Les résultats de Force Ouvrière

Les élections à la CAP de 2016 dont les résultats ont été encore plus nets, ont confirmé la représentativité de **Force Ouvrière** devenu seul syndicat représentatif du corps depuis 2014 et ont récompensé l'investissement de **Force Ouvrière** depuis six mandats.

L'audit de gestion du corps et les deux audiences obtenues aux Cabinets ministériels ont permis à **Force Ouvrière** de faire aboutir les réformes en cours nécessaires : généralat (décret le 24 décembre 2014), régime indemnitaire (refonte en 2016) et recrutement.

Le combat de Force Ouvrière

- Défendre les agents mis en difficulté dans leurs services et les accompagner pour obtenir des réponses.
- Parvenir à l'amélioration du dialogue social qui passe notamment par la présence du DRH à la présidence de la CAP et au Comité de suivi.

Le dernier rapport de prospective sur les AUE montre l'absence de stratégie pour les AUE, le développement d'une prospective sur l'avenir des Ministères qui ne concerne pas seulement les AUE et enfin, la négligence de l'administration sur la valorisation des compétences des AUE.

Force Ouvrière regrette cette baisse de qualité du dialogue social. Soutenez son action pour inverser les tendances !

Les actions de Force Ouvrière

Les recommandations de l'audit ont confirmé les revendications des AUE.

Les Ministres ont reçu **Force Ouvrière** après la lettre ouverte : la DRH a été invitée à répondre aux AUE, malheureusement **Force Ouvrière** doit poursuivre sa mobilisation faute de réponse claire.

Force Ouvrière s'efforce d'obtenir un dialogue avec l'administration. **Force Ouvrière** a été consulté sur le projet de décret mais d'autres textes comme le RIFSEEP n'ont pas été dévoilés avant leur publication. Ainsi l'administration n'a répondu que succinctement par mail sur des décisions qui semblent lui échapper.

Force Ouvrière constate que la réforme statutaire promise il y a deux ans n'est pas encore aboutie, que le RIFSEEP n'est pas à la hauteur des objectifs d'égalité de traitement. Force Ouvrière regrette aussi que les jeunes AUE élèves ou en 1^{er} poste rencontrent des difficultés pour recevoir leur rémunération à bon niveau et pour leur affectation. Force Ouvrière leur apporte un soutien. Force Ouvrière veille régulièrement à l'information et au bon accueil mais l'administration écarte trop souvent les consultations préalables nécessaires et l'indispensable concertation.

Votez Force Ouvrière le 6 décembre 2018

LES CANDIDATS **FORCE OUVRIÈRE** À LA CAP DES ARCHITECTES ET URBANISTES DE L'ÉTAT - AUE



Jean-Louis GRANDVAUX



Thierry HUBERT



Jean-Pascal BEZY



Fabienne
ROQUIER CHAVANES



Isabelle JANoyer



Anne GUILLABERT



Nabile BEN LAGHA



Coraline ZAKARIAN

Vous voterez par correspondance.
Pour être sûr que votre voix soit prise en compte,

**VOTEZ DÈS RÉCEPTION
DU MATÉRIEL DE VOTE.**

Votez
Force Ouvrière
le 6 décembre 2018

SNP2E-FO
MTES - MCT
Plot I - 30, passage de l'Arche
92055 La Défense cedex 04
Tél : 01 40 81 24 20
Fax : 01 40 81 24 13
Mél : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net
www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr

AUE FO
mobilisés
POUR DÉFENDRE
notre statut, nos missions,
nos salaires et nos pensions.